

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE / EXTERNE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une institution indépendante et neutre qui fournit protection et assistance aux victimes de conflits armés et d'autres situations de violence. Il apporte une aide humanitaire dans les situations d'urgence et s'emploie également à promouvoir le respect du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales.

Dans le cadre de ses activités au Mali, le CICR recherche pour sa sous-délégation à Gao (**Bureau de Ménaka**) :

Agent de terrain Protection 2

Minimum requis - Formation et expérience professionnelle

- Diplôme universitaire Bac + 4 ou équivalent
- Excellente connaissance du Français parlé et écrit et d'au moins deux des autres langues parlées dans le nord du Mali, en l'occurrence le Tamashek, le Songhay, le Peulh ou le Houssa.
- La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Avoir entre trois (03) et cinq (05) ans d'expérience au moins dans le domaine de la Protection.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Bonne expérience dans le domaine de l'humanitaire avec de très bonnes qualités d'analyse.
- Habilité à travailler indépendamment, sous pression, prenant des initiatives tout en respectant des procédures et en communication régulière avec sa hiérarchie.
- Capacité de travailler dans une équipe multiculturelle et de communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- Capacité à travailler avec efficacité et dans le respect des priorités opérationnelles et des procédures.
- Ponctuel, fiable et avec des qualités organisationnelles confirmées.
- Être empathique et respecter les bénéficiaires et notamment avoir la capacité de travailler avec des personnes en situation de détresse.
- Capacité de gérer des dossiers d'importance dans le cadre d'intervention du CICR et de représenter l'institution auprès de ses interlocuteurs.
- Capacité d'adaptation et d'adhérer aux changements rapides tout en gérant un volume important de travail.
- Capacité de discrétion et d'observer la confidentialité du travail protection.
- Capacité de développer et maintenir un climat de travail respectueux et agréable avec ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques.

Responsabilités

Responsabilités principales

- Mise en place des activités de protection sous la supervision du délégué Protection et en collaboration avec ses collègues en charge.
- Contribue à l'analyse des besoins et problématiques protection dans la zone de responsabilité, selon les priorités et dossiers suivis par la sous-délégation.
- Recueille, compile et interprète des informations liées à la protection, en tenant dûment compte des règles applicables en matière de gestion des risques.
- Contribue à l'efficacité des réunions internes et externes en intervenant à toutes les étapes (préparation, animation, rédaction des comptes rendus et suivi).
- Prépare les missions sur le terrain, y participe et en rend compte de manière détaillée.
- Assiste le département Protection dans des différentes tâches administratives.

Place de travail :

L'Agent de terrain protection est basé à Ménaka, cependant il est appelé effectuer des missions terrain dans la région. Il peut aussi être appelé à apporter un soutien aux autres sous-délégations selon les besoins opérationnels.

1. ACTIVITES SPECIFIQUES

a. Activités de Protection

- Épaule le délégué dans l'analyse des dynamiques de conflit et des problématiques Protection.
- Facilite l'interaction du délégué avec les communautés affectées de sa zone de responsabilité.
- Sert d'interprète lors de la documentation de cas en lien avec la Protection de la Population Civile (PPC).

- Ouvre des dossiers pour les personnes suivies individuellement pour des raisons de protection selon les catégories DR (demande de recherche), ENA (Enfant Non-accompagné), EAFGA (Enfant associé aux forces et groupes armés) etc. selon les procédures.
- Contrôle le/les noms des recherchés ou demandeurs dans la base de données ou dans le fichier existant avant d'ouvrir un dossier et le transmettre pour traitement.
- Assure le suivi des dossiers et des cas RLF (Rétablissement des liens Familiaux) dans sa zone de compétence directe, effectuer des recherches en collaboration avec les volontaires de la SN (Société Nationale) et garde une vue d'ensemble des cas traités.
- Assure le suivi des cas avec des autorités ou autres organisations, quand nécessaire, en concertation avec le délégué.
- Soutient la CRM (Croix-Rouge Malienne) en travaillant avec les volontaires sur le terrain afin d'assurer un partenariat efficace, un transfert de compétences et outils en matière de RLF.
- Évalue les besoins RLF dans les zones couvertes et fait des recommandations de suivi.
- Assure la censure des MCR (Message Croix-Rouge) et leur transmission rapide selon les priorités opérationnelles, détecte les abus dans l'utilisation des MCR et travaille avec les bureaux concernés afin de remédier aux manquements.
- Assure la transmission des Salamats pour les familles en collaboration avec les délégués détention.
- Contribue à la documentation des cas concernant la Protection de la Population Civile
- Contribue à l'analyse et la mise en œuvre des activités concernant des thématiques spécifiques telles que les Soins de santé en Danger (SSeD), la Contamination par les Armes (CpA) et les Violences Sexuelles (VS).

b. Soutien au bureau Protection

- Interprète de façon orale et écrite selon les besoins de l'équipe protection à Ménaka.
- Aide dans les aspects logistiques de l'organisation et la tenue des séances de formation des volontaires de la CRM (Croix-Rouge Malienne) en matière de RLF ou dans l'organisation des activités détention, Soins de santé en Danger, Contamination par les Armes ou tout autre thématique.
- Accueil et Renseigne les visiteurs sur l'action Protection du CICR et quand c'est adéquat, referre des cas à d'autres organisations qui peuvent offrir d'autres services recherchés.
- Assure la gestion du courrier papier.
- Assure un classement des messages échangés dans des dossiers individuels ou thématiques.
- Propose et s'assure qu'une réponse est donnée aux courriers externes relevant de son domaine de responsabilité spécifique.
- Enregistre et traite l'information (générale et spécifique) de manière précise et en assurant la confidentialité.

c. Reporting relatif à ses activités

- Rédige des rapports écrits sur les activités et collecte les informations pertinentes.
- Rédige les PV (Procès-verbaux) de réunions, d'atelier et autres séminaires.
- Contribue aux statistiques mensuelles protection dans sa zone pour remise à la BD (Data base) Admin.

2. INTERLOCUTEURS EXTERNES

- Développe un réseau d'interlocuteurs d'intérêt Protection dans les zones géographiques attribuées (ONG, association, autorités, ...etc.), et soutient le délégué dans le développement du sien.
- Adapte son attitude et son comportement selon les différents interlocuteurs.
- Maintiens des contacts réguliers et l'échange d'information avec les autorités locales, ONGs ou associations essentielles opérant directement dans sa zone de responsabilité pour le suivi des cas agence. Les contacts au niveau national seront gérés par le délégué.

3. SUPPORT A LA DELEGATION

- Contribue à l'analyse de l'environnement sécuritaire, socio-économique, culturel et politique dans la zone couverte.
- Partage les informations pertinentes pour le CICR avec ses collègues.
- Rapporte tout événements et changements dans la région pouvant avoir un impact sur les activités du CICR.
- Fournit des éléments nécessaires à la sous-délégation pour établir les objectifs et priorités opérationnelles.
- Participe activement aux réunions internes.

4. SOUTIEN AU DELEGUE EN CHARGE

- Conseil le délégué sur l'aspect culturel et politique du contexte et partage l'information générale.
- Représente le délégué en charge durant son absence.
- Est prêt, le cas échéant, à remplacer le délégué en charge pour un briefing des activités du département à un Field Officer, expatrié ou une personne externe.
- Présente de manière synthétique et précise les problématiques.
- Informe son supérieur de toute irrégularité ou problème de sécurité sur le terrain.

COMPORTEMENT

Le CICR est une organisation humanitaire ayant pour but de protéger et d'assister les victimes de conflits. Les fonctions au sein de cette institution sont des emplois publics, connus et d'une certaine image. Le CICR attend de ses employés un comportement adéquat en tout temps et en tous lieux. Qu'il s'agisse ou non de l'exercice de leurs fonctions, les collaborateurs veilleront à conserver une attitude conforme aux principes du CICR.

Dossier de candidature

Dossier de Candidature : Les candidats qui souhaitent postuler peuvent utiliser ce [lien](#) Ou ce code QR.



Exception : pour souci de connexion, les candidats des régions Nord du Mali (uniquement), peuvent déposer, sous pli fermé, leurs dossiers aux adresses suivantes : Sous délégation du CICR à **Gao** au quartier château secteur IV ; Bureau du CICR à **Ménaka** au troisième quartier, Sous délégation du CICR à **Kidal**, Etambar, Sous délégation du CICR à **Tombouctou**, Quartier Hamabangou-route de Ber à l'attention du **HR Manager**.

Date limite d'envoi des candidatures : 15.03.2023

« Les candidatures féminines sont fortement encouragées »

NB : Mentionner dans l'objet de votre message électronique :

" Agent de terrain Protection 2- Ménaka"

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront informé(e)s et les dossiers de candidatures ne pourront pas être retournés.

Le CICR est attaché à la diversité et déterminé à assurer un environnement de travail inclusif. Nous examinerons avec intérêt les candidatures de toutes les personnes qualifiées.

« Le CICR n'exige de paiement à aucune étape du processus de recrutement »